



## Rapport des juges principaux

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa			
<b>Date</b>	Dimanche 7 juillet 2019	<b>Heure de départ</b>	18 h 30		
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp. : 22 °C)				
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)				
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	2 SC	<b>Nombre total d'inscriptions</b>	72/78
<b>Paris mutuels</b>	174 687 \$				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

<b>Juge principal</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber, Michael	Coles, Sharla	Frenette, Ben

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### Bureau :

- Examen de la première course du 4 juillet en compagnie de Jacques Beaudoin concernant un deuxième quart lent, alors qu'il conduisait HOT TALK. L'explication du participant a été acceptée et aucune sanction n'a été imposée.

#### Courses :

- Stephane Lareau a été exempté d'une course.
- Retrait tardif par le vétérinaire de la CAJO (cheval boiteux) du n° 2 ORLYS DREAM, qui a été ajouté à la liste des vétérinaires pour sept jours; remboursement : 176 \$. Rien à signaler.
  - Rien à signaler.
  - Le n° 7 ARDYNE SPORTSTAR a eu un équipement brisé (mors Buxton) après le départ et a terminé avec un équipement brisé. Rien à signaler.
  - Rien à signaler.
  - Rien à signaler.

6. Rien à signaler.
7. Le conducteur du n° 7 SILVERADO, Rodney LaFromboise, a été avisé au sujet de ses pieds qui doivent rester dans les étriers. Rien à signaler.
8. Le n° 4 CREDEVIE a eu un équipement brisé (perte d'un fer) après le départ, et a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
9. Examen de la course avant le poteau du ¼ de mille pour le n° 2 PRINCE GIOVANNI (Jacques Beaudoin), qui a terminé 3<sup>e</sup>) et le n° 3 SAULSBROOK BEACH (Guy Gagnon), qui a terminé 5<sup>e</sup>; lorsque le n° 3 prend la position avant le n° 2, il n'y avait pas suffisamment d'espace, ce qui a fait en sorte que M. Beaudoin devait faire prendre du recul à son cheval et quitter la course; le n° 2 a été marqué d'une interférence, aucun placement n'est nécessaire. M. Gagnon se présentera au bureau des juges pour un examen de cet incident. Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/tluOHM7VPe8>

10. Nouvel alcootest pour les conducteurs de cette course. Retrait tardif par le vétérinaire de la CAJO du n° 3 DINNER AT THE MET (maladie), qui a été placé sur la liste des vétérinaires pour sept jours et devra se qualifier (entr. avisé), car il a été retiré de deux courses consécutives par le vétérinaire (Règlement 20.04.03 de la CAJO);  
remboursement : 243 \$. Rien à signaler.

#### **Réclamations :**

- 10 — N° 9 ROSE RUN SLIDER (1 réclamation) pour 10 000 \$ par Gina Bragagnolo (entr. G. Bragagnolo).
- 10 — N° 2 LOOKIN ATA WINNER (2 réclamations) pour 10 000 \$ par Matthew McDonald et Gino Bilodeau (entr. M. McDonald).